

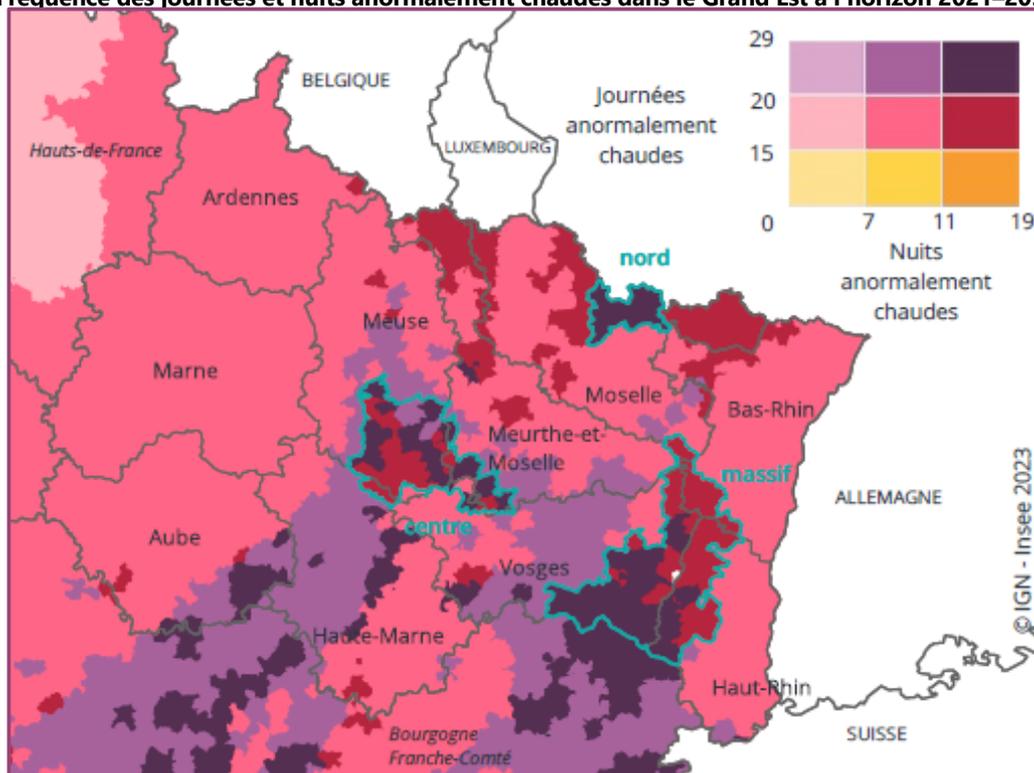
Un habitant du Grand Est sur six réside dans un territoire qui serait exposé à plus de 11 nuits anormalement chaudes à l'avenir

Communiqué de presse ▪ 21 août 2023

Lors des décennies à venir, les journées et les nuits estivales anormalement chaudes se multiplieraient considérablement. En 2018, un habitant du Grand Est sur sept vit dans une commune qui subirait plus de 20 journées anormalement chaudes en été à l'horizon 2050. Sur la période 1976-2005, tous les habitants de la région étaient exposés à un maximum de 15 journées avec des anomalies de chaleur. La région serait davantage touchée par des nuits anormalement chaudes : un habitant sur six réside actuellement dans un territoire où plus de 11 nuits seraient anormalement chaudes à l'avenir, contre un sur dix en France métropolitaine.

Les territoires régionaux les plus concernés seraient le sud du massif vosgien, le nord de la Moselle et le sud de la Meuse. Un habitant sur dix dans ces territoires est actuellement une personne âgée, plus vulnérable aux fortes chaleurs. À l'horizon 2050, les seniors représenteraient près d'un habitant sur cinq. En revanche, la population plus jeune diminuerait davantage que dans le reste de la région.

Fréquence des journées et nuits anormalement chaudes dans le Grand Est à l'horizon 2021-2050



Lecture : dans les Vosges, 27 % de la surface du département serait exposée, en moyenne, à plus de 20 journées et à au moins 12 nuits anormalement chaudes chaque été, contre 8 % dans le Grand Est.

Champ : France métropolitaine, communes à moins de 1 000 mètres d'altitude.

Source : Météo-France, Drias 2020.

Retrouvez tous les résultats de l'étude dans Insee Analyses Grand Est n° 164 – août 2023 :

[Un habitant du Grand Est sur six réside dans un territoire qui serait exposé à plus de 11 nuits anormalement chaudes à l'avenir](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

Contact presse

Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

SOUS EMBARGO : ne pas diffuser avant le 21 août à 17 heures